

# Genève, ville universellement accessible

## Politique municipale d'accessibilité universelle

### Notre vision de l'accessibilité universelle

La Ville de Genève est une ville universellement accessible.

Notre politique d'accessibilité universelle garantit l'aménagement d'un environnement dépourvu d'obstacles afin de permettre à l'ensemble des habitantes et habitants une participation pleine et entière à la vie de la cité.

- ⇒ La Ville de Genève reconnaît que toute personne peut être confrontée au cours de sa vie à des limitations fonctionnelles, génératrices d'obstacles à son autonomie.
- ⇒ Or, un environnement adapté constitue un gage d'inclusion pour toutes et tous, contribuant à la cohésion sociale de notre collectivité.
- ⇒ Dès lors, la Ville de Genève met tout en œuvre afin d'effacer les barrières architecturales, administratives et sociales que peuvent rencontrer ses habitantes et habitants.

### Les principes directeurs de nos actions

La Ville de Genève s'engage à :

- Intégrer l'accessibilité universelle à l'ensemble des prestations et projets de la Ville, en l'incluant dans toutes les étapes des processus de décision
- Contribuer au changement de regard envers les personnes en situation de handicap et à valoriser leurs spécificités et compétences
- Favoriser la collaboration avec les organismes publics et privés, ainsi qu'avec les partenaires associatifs compétents
- Valoriser les projets novateurs et l'expertise des usagères et usagers.

### Les axes d'intervention

Cinq axes d'intervention sont mobilisés pour réaliser la politique d'accessibilité universelle :

- l'aménagement architectural et urbanistique
- l'accueil et l'accompagnement des usagères et usagers
- la sensibilisation et la formation du personnel
- la communication, l'information et la sensibilisation des publics
- la participation politique et citoyenne.